

Le **Sudoku**

25 Juin 2019

Bois de l'eau et va travailler...

L'employeur est tenu, en application de l'article L.230-2 du Code du travail, de prendre les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs en y intégrant les conditions de température.

Nous demandons aux patrons de donner des consignes claires sur l'organisation des vacances, de prévoir les travaux physiques à des plages horaires les moins chaudes à savoir sur les vacances de nuit ou en début de vacation du matin. Sud Aérien rappelle qu'il est reconnu par la médecine du travail que les travaux physiques et encore plus ceux nécessitant le port d'EPI augmentent significativement le risque de coup de chaleur. Nous avons également proposé à la direction d'organiser du e-learning en salles climatisées aux heures de travail les plus chaudes (14h00-17h00), ainsi qu'un départ anticipé, cette proposition a également fait l'objet d'un refus. Alors qu'aux moteurs tous les volontaires du soir sont passés du matin...

Rappelons que tous ces refus d'aménagement vont à l'encontre des fortes recommandations des autorités. **Le coup de chaleur** correspond à une élévation de la température interne du corps au-dessus de 40 degrés. Il est annoncé par des maux de tête, fatigue, crampes, vertiges et troubles de la conscience pouvant entraîner la mort !

Le PDG, les pilotes: Transavia... Et nous ?

Notre Pdg est en grandes négociations avec les pilotes : son objectif est d'enlever le plafond actuel de Transavia fixé à 40 avions. Il veut développer cette compagnie low cost propriété du groupe AF KLM, aux dépens de la Compagnie et ses salariés. Le plan de départs volontaires sur les escales court courrier est un avant-gout de ce nouveau plan. Toujours moins payer les salariés, pour ramener toujours plus d'argent pour les capitalistes. Mais les salariés, y compris de Transavia, ont tous les mêmes besoins, se loger, se nourrir, payer l'éducation et la santé des enfants... Le choix est donc accepter

d'être un travailleur pauvre, ou résister et travailler dans de bonnes conditions sociales ? Tous ensemble pour des salaires corrects et de bonnes normes de sécurité.

Une nouvelle intersyndicale Air France a écrit au PDG qui la reçut le 25 juin.

Passagers et prix du billet en hausse !

Avril 2019 : avec une hausse de 8.4% passagers, France reste première destination touristique mondiale. La Guerre des prix continue, surtout sur le court courrier. Easy jet quadruple ses pertes (250 millions contre 61 millions sur le premier semestre), Ryan air chute de 29%, plus mauvais résultat en 4 ans. (Avec les luttes syndicales qui font remonter les salaires).

Des prix bas sur certaines lignes, mais la moyenne du Prix billet au départ France est de +2.8%, correspondant à **de fortes hausses sur le long courrier : Outre-mer +3.4% et sur l'international : +4.8% !!!** Donc ça va pour Air France et bien des raisons de lutter!

**PARKING Pégase pour TOUS et TOUTES !**

Ce parking à CDG est bien pratique quand on part quelques jours en vacances; Qu'apprend-on ? Qu'il nous serait refusé pour quelque temps, pendant des travaux sur deux niveaux. Qui n'ont toujours pas commencé, et il y a beaucoup de places vides... et les PN continueraient à y avoir accès, alors qu'ils ont leur propre parking pas loin ?

Sud Aérien va poursuivre sa bataille pour que nous ayons accès au moins à un niveau de ce parking.

Badge Rouge le Hub fait marche arrière :

Suites aux nombreux retards de badges rouges, suite en partie au nouveau logiciel « impitoyable » mis en place par Aéroport de Paris.

Le Patron du Hub AF Mr ZACKLAD a déclaré en session CSE que si les agents avaient fait les demandes en temps et en heure l'engagement qu'il prenait est que: **"les agents ne subissent aucune perte notamment en terme de rémunération."**

Les autres Directions doivent s'aligner. Et ne pas vouloir obliger certains agents plus de deux mois bloqué chez eux en congé puis en sans solde. Cela ferait cher payer pour un problème administratif et un temps de traitement bien trop long à cause d'un nouveau logiciel, d'un traitement dégradé des badges TCA et par la police de l'air et des frontières.

N'hésitez pas à en parler autour de vous et proposez de l'aide si des cas de retards ou des refus se présente.

Nous demandons à ce qu'un secrétariat soit remis sur pied pour gérer toute cette partie administrative et que nous puissions vaquer tranquillement à notre métier. Nous rappelons qu'un procès gagné en Cour de Cassation par Sud Aérien oblige Air France à nous mettre dans un autre travail en zone non badgée

Du Bio dans les réacteurs

Klm va ouvrir une usine de « bio-carburant pour avion », à partir de céréales OGM et aussi d'huiles de cuisson... décidément il va falloir manger beaucoup de frites et harengs pomme à l'huile....

Plus sérieusement, oui la planète est en danger, oui le transport aérien est polluant, L'aérien est notre industrie, nous en sommes fiers, mais elle doit être maîtrisée et régulée.

2,9% d'augmentation de productivité sur l'année 2018

En plus de la productivité supplémentaire acquis grâce au Plans Transform 2015, Perform 2020, la direction annonce en réunion centrale CSEC que les salariés d'Air France ont **gagné en productivité de 2,9 % !**

La direction profite des nombreux départs en retraite, de l'augmentation des charges de

travail, de la suppression des différents services de secrétariats et les services transverses qu'ils ferment les uns après les autres, pour nous donner toujours plus de travail. Grâce à E-RH leur service informatique c'est nous qui devons faire le travail administratif pour la gestion des congés, des arrêts maladie, etc...

La direction gagne aussi sur les formations qui sont faites en ligne, l'E-formation faite sur les journées en plus du travail quotidien.

Grâce à tout cela, ils ont gagné encore cette année : 2,9 % de productivité.

Quand est-ce que nous sommes augmentés de 2,9 % sur nos salaires en plus de l'inflation ?? **Sud Aérien revendique de véritables hausses de salaire !**

Cadeau du mois le SudOKu :

A faire exclusivement sur le lieu du travail.

		9	5		3	8		
7	1		9	4				6
	5		1			7		9
3	9		7			5		
	7						3	
		1			6		4	7
8		2			7		9	
1				8	9		7	3
		7	2		5	1		

Bingo !

L'assemblée des actionnaires vient de reconfirmer Benjamin Smith comme Pdg d'Air France KLM pour 4 ans. Avec une confortable rémunération, trois fois plus que son prédécesseur : Salaire fixe annuel 900 000€ et une part variable 1 350 000 € ! Et ce n'est pas tout : il a en plus deux plans variables d'1 million d'€ par an chacun payable en actions. Et bien mon brave ça nous fait **4.25 millions d'euros annuels**, et plus si l'action monte !!!

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 06.37.91.20.51 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr